La Suisse face à la Communauté européenne et aux pays tiers

Autor(en): **Schaller, François**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **71 (1991)**

Heft 2: **700 ans, et après?**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-887016

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse face à la Communauté européenne et aux pays tiers

François Schaller, professeur honoraire aux Universités de Lausanne et de Berne

De mémoire d'Helvète on n'avait jamais vu un retournement d'opinion aussi brutal. En moins de dix-huit mois, l'idée d'une adhésion pure et simple de la Suisse à la Communauté Européenne (CE) s'est emparée des esprits, alors que précédemment une telle éventualité était considérée comme hors de propos par une écrasante majorité de citoyens.

A l'automne dernier, une initiative populaire a été lancée par des organes de presse invitant le Conseil fédéral à entamer des pourparlers avec la CE en vue de notre adhésion. Du coup, la position de la Suisse dans les négociations relatives à l'Espace économique européen (EEE) fut affaiblie. Une conversion aussi spectaculaire n'a pas épargné des milieux politiques et de hauts fonctionnaires. Quant à la population, une enquête publiée au début de mai nous apprend que 54 % des Suisses seraient à présent favorables à l'idée, la proportion étant sensiblement plus forte en Suisse romande (74,4 %) que chez les Alémaniques (46,7 %). Si de tels sondages doivent être considérés avec une grande prudence, il n'est pas moins certain qu'un retournement d'attitude aussi subit sur une question dont dépend l'existence du pays n'est pas de bon aloi.

Il appartiendra aux historiens de l'avenir d'expliquer ce phénomène. Probablement que cette *"europanique"* est née en partie de l'ignorance totale dans laquelle chacun se trouve du visage qui sera celui de l'Europe politique, militaire et même monétaire au début du siècle prochain. S'agira-t-il d'un Empire fortement centralisé, à l'image de la France ? D'une confédération, ou encore d'une fédération d'Etats dont la structure dépendra de choix qui peuvent varier à l'infini ? Souhaiter adhérer dès à présent à un projet dont les contours sont encore si flous, si imprécis, revient à céder à une tentation de vertige. On se jette dans l'inconnu de crainte d'être happé.

Etre Européens ?

Foin de tels atermoiements, dit-on. La Suisse se doit de participer activement à la construction de l'Europe pour faire profiter ses voisins de sa longue expérience en matière de coexistence de populations qui diffèrent par la langue, la culture, la religion. Mais, à Bruxelles, les décideurs n'ignorent pas tout des structures politiques et sociales de la Suisse. Ils n'attendent certainement pas que nous allions leur enseigner ce qu'ils ont à faire, en admettant de surcroît que la formule helvétique soit exportable, ce qui n'est pas certain. Nous donner en exemple serait bien prétentieux. De même, croire qu'avec ses six à sept millions d'habitants, la Suisse parviendra à infléchir dans le sens qu'elle souhaite les décisions majeures prises par les responsables d'un ensemble qui compte aujourd'hui déjà 340 millions de personnes, serait témoigner d'une naïveté sans fond.

Mme le Premier ministre Edith Cresson, dans sa première intervention publique le 19 mai, a rappelé qu'en vue des discussions sur l'unification qui se dérouleront dans le futur, la France se doit de renforcer son appareil économique face à l'Allemagne. Dans ce genre de négociations, souligna-t-elle, tout repose sur les rapports de force et sur eux exclusivement. C'est là faire preuve d'un réalisme dont nous aurions avantage, en Suisse, à nous pénétrer.

L'adhésion à la CE nous est présentée par ses partisans sous la forme d'un curieux dilemme : être ou ne pas être Européens. C'est oublier qu'Européens nous sommes, nous l'avons toujours été et nous le resterons. Si nous n'étions pas de tout temps étroitement intégrés à l'Europe, si nous avions formé un corps étranger au centre du Vieux Continent, W. Churchill n'aurait certes pas choisi Zurich pour y lancer, à la fin de la guerre, son appel à la réconciliation des peuples. Aucun groupe de nations n'est fondé à revendiquer l'exclusivité du caractère européen.

Pour des raisons essentiellement économiques, la Suisse s'est constamment tournée vers l'ensemble du monde. Dès le début de la révolution industrielle, cette large ouverture en direction de l'Orient et des Amériques nous fut imposée, plus qu'elle n'a résulté d'un choix, par les particularités de notre développement opéré dans des conditions très difficiles. Ces raisons demeurent. Chercher à être présent sur les marchés les plus lointains ne signifie nullement bouder notre entourage. C'est une accusation gratuite que de reprocher aujourd'hui à notre pays, comme le font certains, de jouer les Etats-Unis contre l'Europe. D'ailleurs, comment la Suisse parviendrait-elle à se distancer de ses voisins immédiats alors qu'elle partage leurs trois langues ?

A l'avenir, le succès de notre économie dépendra, comme dans le passé, du maintien de notre indépendance en matière de politique commerciale. La liberté de mouvement de nos entreprises leur permettra de renforcer encore leur présence sur les marchés internationaux, eux-mêmes promis à l'extension. Notre niveau de vie, déjà sensiblement plus élevé que la moyenne des pays européens, ne pourra être conservé ou amélioré qu'à ce prix.

Dépendance ou interdépendance ?

Pourtant, n'est-il pas anachronique de parler aujourd'hui d'indépendance économique de la Suisse ? Un pays qui exporte environ le tiers de ce qu'il produit et importe la moitié des biens et des services qu'il consomme

BIEN SÛR QU'ON VEUT PAS
FAIRE PARTIE DU MARCHÉ COMMUN.
MAIS ON AURAIT PU NOUS LE PROPOSER!
PESSIN

...«Certes, on doit prévoir que la mise sur pied de l'EEE, quelle qu'en soit la structure, exigera de nous certains aménagements»...
Photo : Michel Séméniako, Table du Sacrifice, col du Nufenen, 1990. © Musée de l'Elysée, Lausanne.

peut-il, sans friser le ridicule, évoquer sa liberté ? Ne sommes-nous pas déjà tombés sous la dépendance de l'étranger aussi bien pour l'écoulement de notre production que pour notre approvisionnement ?

L'objection est aussi répandue qu'erronée. Dépendance et interdépendance ne sont pas synonymes. Semblable à toutes les nations industrielles, la Suisse ne cesse d'accroître son interdépendance. A l'avenir l'évolution se poursuivra, d'autant plus que le pays ne présente qu'un marché intérieur étroit. Vouloir tout produire nous-mêmes serait une erreur que nous n'avons jamais commise. Le coût élevé de notre main-d'œuvre - envers de notre niveau de vie - nous interdit de fabriquer la plupart des biens de consommation courants dont l'étranger inonde les marchés. Nous n'offrons en général que des articles spéciaux, de haute technicité, pour lesquels l'effet concurrentiel porte davantage sur la qualité ou sur la diversité que sur les prix. L'avenir de notre industrie n'est pas sur les marchés où s'écoulent de grandes quantités à des prix érodés, mais sur ceux où l'élasticité de la demande est relativement faible et les volumes réduits.

Une telle orientation résulte elle aussi des nécessités. Il n'est donc pas surprenant que nous cherchions des débouchés sur tous les continents, en investissant beaucoup dans la recherche et le développement, contraints que nous serons toujours davantage d'adapter nos produits aux besoins spécifiques de chaque marché et parfois de chaque client. Les entreprises qui, chez nous, n'écoulent à l'intérieur qu'un pourcentage infime de leur fabrication ne sont pas exceptionnelles. La tendance consistant à implanter à l'étranger des cellules de production ne fera certainement que s'accélérer encore. Loin de réduire l'activité indigène on s'aperçoit que ces investissements sont pour nous source de débouchés. Le chômage n'est donc pas apparu et, au contraire, l'insuffisance de main-d'œuvre est depuis longtemps un sérieux handicap. Ce problème, politique, est heureusement en voie d'être résolu chez nous par l'application progressive du principe de libre circulation des personnes en Europe.

Acheter et vendre toujours plus à l'étranger n'est pas le signe d'une dépendance accrue, mais la marque d'une interdépendance grandissante dont témoignent l'ensemble des pays développés. Tout citoyen incapable actuellement de produire lui-même ce qu'il consomme est-il tombé sous la dépendance de ses fournisseurs ? Aussi longtemps que chacun a la faculté de changer de boulanger lorsque le sien ne lui donne plus satisfaction, la liberté demeure totale. Il en va de même des pays. La dépendance, elle, se mesure à l'aide de quatre indices qui se réfèrent à la diversité des biens importés et exportés, ainsi qu'à celle des pays clients et fournisseurs. Aujourd'hui, la Suisse est moins dépendante qu'elle ne l'était jadis. Bien sûr, la situation pourrait se dégrader à l'avenir si notre pays renonçait à sa liberté commerciale et devait concentrer ses échanges à l'intérieur d'un

ascom Autophon

votre partenaire

pour tous vos besoins de radiocommunications mobiles

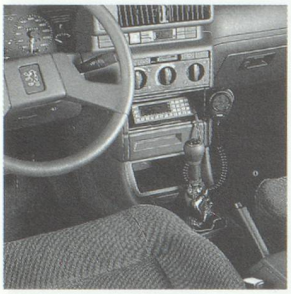

SE 550

Téléphones de voiture, réseaux d'entreprise, émetteurs-récepteurs portatifs, mobiles et fixes

Une large gamme de produits : de l'appareil le plus simple au système le plus complexe avec ou sans transmission de données

SE 140

Votre longueur d'onde est la nôtre

Ascom Autophon : 72 rue P.V. Couturier - 92301 Levallois-Perret
Tél. 47.30.24.24 Fax : 47.30.38.80
Agences : Annecy, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse, Strasbourg

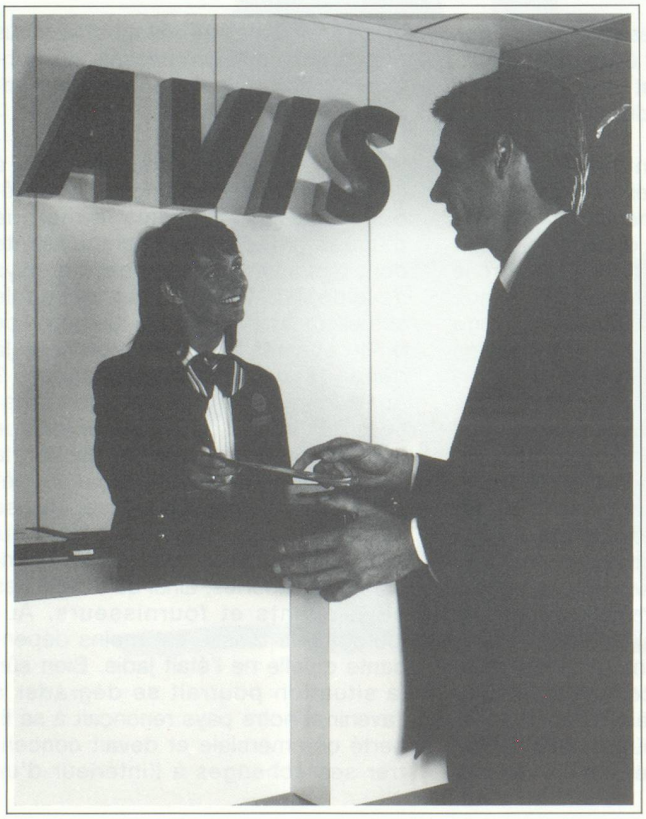

AVIS est le premier réseau de location de voitures courte durée en France. Mettant à votre disposition ses 520 points de vente, AVIS est présent au cœur de 200 grandes gares et de 55 aéroports.

CENTRE INTERNATIONAL DE RÉSERVATION

TÉL. : (1) 46.09.92.12

AVIS

Décidés à faire mille fois plus.

Bloc de pays auquel nous aurions adhéré. D'un jour à l'autre nous pourrions alors être tenus d'adopter à l'égard de tiers, le Japon par exemple, une attitude défensive et restrictive qui nous serait imposée sans égards pour nos intérêts.

Depuis trente ans, la proportion de nos échanges avec les pays de la Communauté n'a cessé de s'accroître. Les importations suisses en provenance de cette zone représentent à présent plus de 70 % de l'ensemble, et nos exportations 57 %. Il y a plusieurs raisons à cela. Le nombre des pays concernés a passé de six à douze. Le remarquable développement économique de ces Etats ainsi que notre propre croissance ont largement contribué à l'intensification des échanges. Enfin, il est naturel que nos relations d'affaires avec nos voisins s'intensifient. A ce sujet, il est plaisant de se remémorer les propos des partisans de notre adhésion au Traité de Rome, en 1957. Notre refus témoignait, disaient-ils, de la mentalité sclérosée des Suisses habitués à se lever tôt mais à se réveiller tard. En s'isolant notre pays allait devenir rapidement un îlot de sous-développement au cœur de l'Europe. Nous allions perdre nos principaux clients, les Six, auxquels nous tournions le dos. Ainsi, nous nous marginalisions et notre niveau de vie allait rapidement en souffrir.

On sait ce qu'il est advenu de ces prophéties. Jamais encore le rythme d'accélération de nos échanges avec les nations européennes n'a été aussi soutenu. De plus, notre position est favorable car nous enregistrons à l'égard de bon nombre de ces pays un déficit important de notre balance des marchandises, en particulier avec la France. On ne saurait donc nous reprocher, comme à d'autres, de vendre à nos voisins plus de produits que nous ne leur en achetons. Notre balance générale étant structurellement excédentaire nous ne saurions regretter ce déficit, alors qu'il est très apprécié de nos amis français dont le découvert des échanges extérieurs est réduit d'autant. Peut-être dira-t-on que si nous avions accepté en son temps d'être partie au Traité de Rome notre prospérité eût été plus grande encore. L'hypothèse est improbable. Notre appareil de production a travaillé en général à sa pleine capacité et nous avons été menacés davantage par la surchauffe et l'inflation que par la crise et un sous-emploi qui n'est pas rare ailleurs.

A l'avenir, si nous parvenons à corriger certains excès évoqués ci-dessous, rien ne devrait s'opposer à la poursuite de notre compétitivité. Dans les relations économiques internationales, peu de place est réservée aux états d'âme et aux bons sentiments. Sur la scène internationale, nos entreprises ne pourront jamais compter sur la puissance politique ou militaire de notre Etat ni d'aucun autre. Nous ne pouvons songer à obtenir de quiconque des restrictions volontaires d'exportations au profit de nos industries, et l'on sait depuis toujours que le chantage au protectionnisme serait de notre part suicidaire. Cependant pas plus que la pauvreté relative de notre sol et l'inexistence de toute richesse dans le sous-sol, l'absence des attributs d'une grande Puissance ne méritent d'être regrettée. Au contraire nous devons beaucoup à ce qui ne représente que les apparences de la faiblesse et nous contraint à innover sans cesse et à explorer tous les marchés de la planète. L'absence d'un large débouché intérieur nous vaut de ne pouvoir jamais ralentir notre effort, car peu de pays ressentent aussi vite que le nôtre les conséquences d'une compétitivité perdue. Le secteur horloger, aujourd'hui en partie reconstitué, en a fourni un lumineux exemple dès la fin des années 70.

L'Espace Economique Européen

Au moment où ces lignes sont écrites, les négociations sur l'EEE se poursuivent. On les dit promises à l'échec. Ce ne serait alors que partie remise. Tôt ou tard, la création d'un tel espace sera dictée moins par une volonté politique que par les nécessités économiques et technologiques. En Amérique, un projet semblable est en voie de réalisation entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. L'EEE comprendra vraisemblablement l'Europe occidentale, celle du Nord et progressivement l'Europe centrale et balkanique dans la mesure où les pays de l'Est parviendront à édifier une économie de marché. Elle assurera la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. La Suisse ne songera évidemment pas à se distancer d'une telle réalisation. La défense du libre-échange est une constante de notre politique commerciale, obligés que nous sommes d'exporter beaucoup pour financer nos importations croissantes. C'est dans cet esprit que la Confédération a pris, dès avant 1960 et d'entente avec le Royaume-Uni, l'initiative de fonder l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui nous a laissé toute liberté de conclure des accords commerciaux avec le reste du monde.

Certes, on doit prévoir que la mise sur pied de l'EEE, quelle qu'en soit la structure, exigera de nous certains aménagements. Ce sera le cas notamment en matière de circulation de la main-d'œuvre, d'acquisition d'immeubles par les étrangers et de politique agricole. Nous sommes d'ores et déjà engagés sur cette voie car les mesures à prendre sont conformes aux intérêts de notre économie.

Un échec provisoire des négociations ne signifierait en aucun cas que la Suisse soit condamnée à se fondre dans la CE. Beaucoup de solutions de rechange peuvent être envisagées dans l'intérêt de chacun. A Bruxelles certains en sont conscients et le Vice-Président M. Andriessen évoquait dernièrement un éventuel statut d'Etat affilié pour les petits pays fermement décidés à conserver l'essentiel de leurs libertés. Des solutions demeurent donc possibles. Encore importe-t-il de savoir soi-même ce que l'on veut.

L'Europe-Unie

Le débat actuel sur l'avenir de la Suisse est faussé par l'ignorance dans laquelle nous sommes des structures dont se dotera finalement la Communauté. Les partisans d'un ralliement n'ont pas tous la même idée de ce que deviendra l'Europe. Pour les uns, après les événements survenus à l'Est, la Communauté est amenée à s'étendre de l'Algarve à Brest-Litovsk et du Cap Nord jusqu'à Malte. Un tel ensemble ne fonctionnerait qu'en s'inspirant du principe fédéraliste de la subsidiarité. Notre pays pourrait se sentir à l'aise au sein de cette association, car plus nombreux seront les Etats rassemblés plus lâches seront les liens qui les unissent, et donc plus grandes seront nos chances de conserver notre spécificité et nos libertés fondamentales.

Pour d'autres, les Etats-Unis d'Europe ne regrouperont que les Douze auxquels s'ajouteront quelques pays développés. Ils s'appuieront sur une centralisation poussée et conforme à la

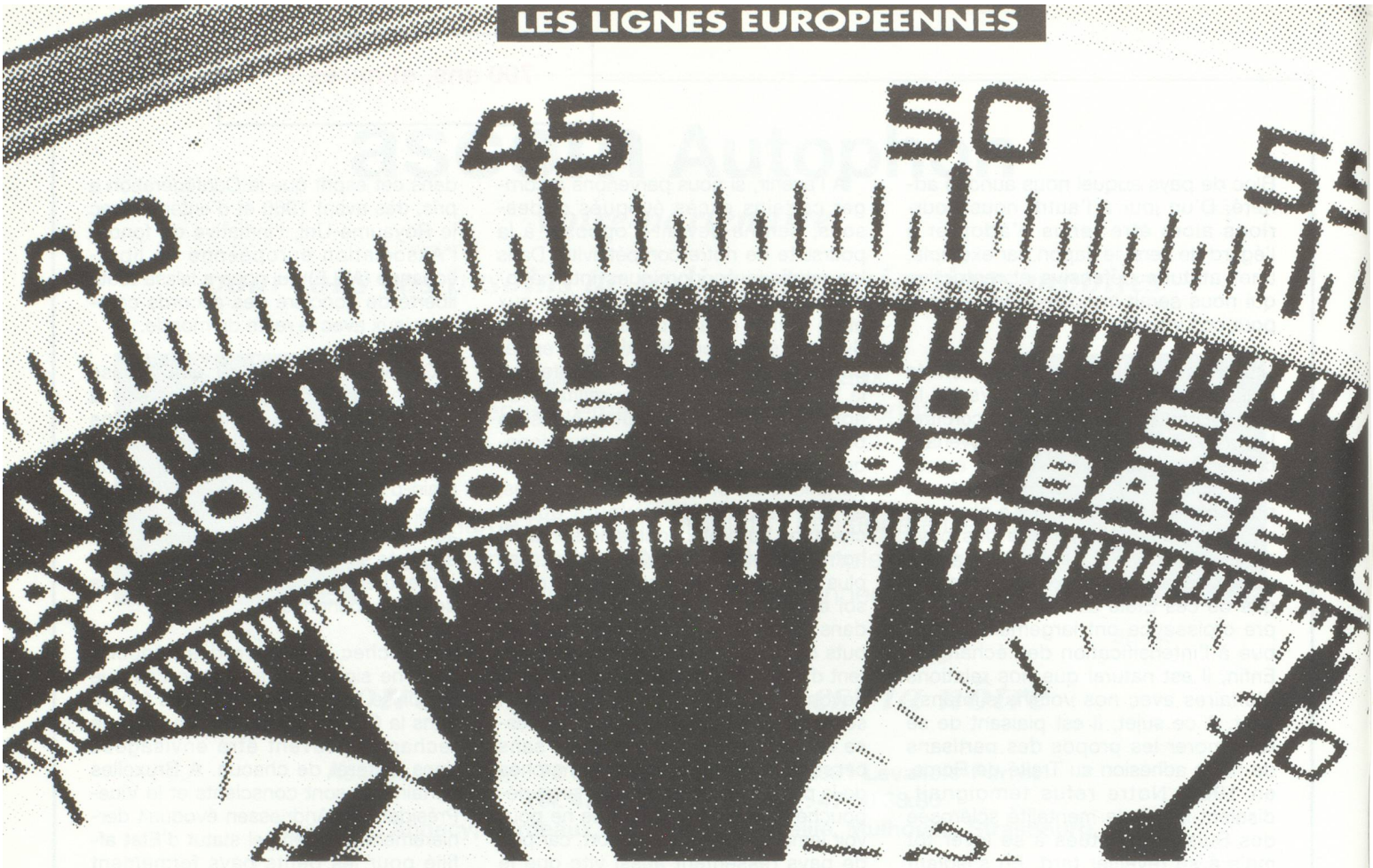

SUISSE :
TOUS LES JOURS
UNE DEMONSTRATION
DE PRECISION.

Au départ de l'Alsace Franche-Comté, de l'Ile de France, de la région Rhône-Alpes, et depuis ses implantations de Zurich, Bern et Genève, Charpiot Transports organise l' éfficacité des échanges Franco-Suisse. Au travers d'une gamme compléte de services : de la Messagerie à la formule lot, chaque jour est une démonstration de précision. Quoi de plus normal quand on relie la France à la Suisse depuis plus de 70 ans !

charpiot transports

SIEGE SOCIAL DELLE 84 36 78 78 - PARIS GARONOR (1) 48 65 44 83 - LYON 78 07 92 86
- SAINT-LOUIS 89 69 00 19 /SUISSE - ZURICH (01) 865 29 84 - BERN 031 26 44 43
FILIALE BELLEREAUX - ST-JULIEN-EN-GENEVOIS 50 49 03 99 - GENEVE (022) 42 67 76

la philosophie jacobine dont s'inspire le plan initial et toujours actuel. Ce projet suppose l'adoption d'une monnaie unique dont la gestion par l'Eurofed supprimerait chez les Etats membres la possibilité de pratiquer une politique conjoncturelle adaptée aux besoins du pays, et réduirait très sensiblement la marge de manœuvre des politiques sociale, fiscale, budgétaire, etc. La législation et la Défense seraient bien entendu européennes et non plus nationales.

Dans cette dernière hypothèse, nos structures politiques et sociales actuelles devraient être démantelées. On voit mal, alors, ce qui pourrait encore unir les Confédérés. L'éclatement du pays serait inévitable, chacune de nos régions linguistiques se sentant aspirée par son grand voisin. Ce scénario de la centralisation serait toutefois d'autant plus surprenant que partout en Europe, et pas seulement à l'Est, on assiste à une résurgence des mouvements nationalistes à la seule exception, notable il est vrai, de la CE telle que M. Delors et ses disciples la conçoivent. Entre les deux solutions extrêmes - fédération d'Etats et centralisation poussée - s'échelonnent un nombre infini de possibilités qu'il n'est pas possible d'analyser aujourd'hui dès lors qu'elles n'ont pas toutes été explorées.

Un malaise réel

En vérité, l'imprécision de la menace que nos grands voisins font peser sur nous n'explique pas seule le subit engouement en faveur d'une adhésion quasi inconditionnelle de notre pays à la CE. La crise politique que la Suisse traverse inquiète beaucoup et dicte à certains cette solution de désespoir. Ce n'est pas par des raisons économiques que plusieurs justifient leur engagement en faveur d'une CE qui reste à définir, car ils conviennent qu'en ce domaine notre intégration est chose faite. Ils évoquent des motifs politiques.

Le système de démocratie directe auquel nous sommes si profondément attachés s'est perverti. L'initiative populaire et le référendum donnent lieu à des abus qui paralysent autant l'économie que les autorités à tous les échelons. Pire encore, le droit de chaque citoyen de recourir contre une décision démocratiquement prise a pour effet de décourager l'esprit d'entreprise et de retarder parfois de plusieurs années des réalisations pourtant urgentes. Poussée à l'extrême, la recherche de la démocratie à tout prix a pour résultat d'annihiler les avantages du système.

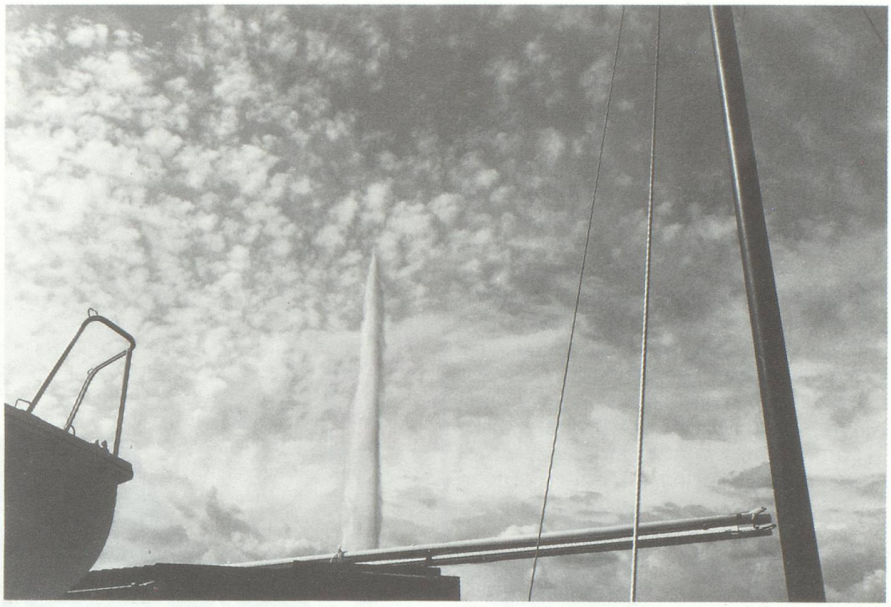

...«C'est oublier qu'Européens nous sommes, nous l'avons toujours été et nous le resterons»...
Photo : Pierre Vallet, Genève, 1989. © Musée de l'Elysée, Lausanne.

Il n'est plus possible aujourd'hui de construire quoi que ce soit en Suisse, fût-ce une école, sans s'exposer à une multitude d'oppositions qui bloquent le processus, augmentent considérablement le coût de l'investissement et risquent de surcroît de rendre le projet obsolète au moment où il peut enfin être réalisé. Un exemple typique est celui du projet *"Rail 2000"* voté par le peuple en 1986. Aucun rail n'est encore posé à ce jour car il aura fallu, pendant plus de cinq ans, consacrer ses efforts, son temps et des sommes énormes à faire lever plus de 2 000 oppositions. Faute de pouvoir parvenir à une solution rapide et rationnelle, les entreprises suisses sont ainsi tentées d'implanter même leurs activités de recherche à l'extérieur, voire de déplacer leur centre de gravité là où elles sont accueillies à bras ouverts. La prolifération de prescriptions étatiques, que ce soit en matière de sécurité ou de protection de l'environnement, entraîne le même effet. Il arrive qu'au terme de l'élimination des innombrables oppositions, on s'aperçoive qu'une nouvelle réglementation administrative a rendu caduc le projet initialement déposé. Toute la procédure doit alors être reprise à zéro.

Face à ce qui n'est plus qu'une parodie de démocratie et à la paralysie qu'elle provoque, il se pourrait que les étrangers renoncent à investir chez nous, ce qui serait désastreux. La question qui se pose de façon pressante est donc de savoir si la Suisse a oui ou non la volonté de réagir après avoir pris conscience du danger. Le consensus qui est l'une de nos principales traditions doit à nouveau se fonder sur l'intérêt général, alors qu'à présent chaque groupe d'intérêt et presque chaque individu agit comme s'il était investi du droit d'avoir raison contre tous. Ceux qui doutent de la possibilité d'une telle réaction et de notre capacité de corriger nos institutions dans le sens d'un retour à une véritable démocratie directe en viennent à souhaiter cette espèce de mise sous tutelle dont se chargerait la CE. D'autres estiment au contraire que nous parviendrons par nous-mêmes à résoudre nos problèmes institutionnels afin de progresser encore, non en marge de la CE, mais comme jusqu'ici en coordination avec elle. Les quelque 130 accords déjà conclus avec Bruxelles l'ont été dans cet esprit.

Rien n'est encore définitivement joué. Les années qui viennent nous éclaireront sur l'orientation prise, chez nous comme dans la CE. Nous saurons alors si les célébrations du 700e dans nos Cantons apparaîtront dans l'histoire de notre pays comme un terme ou comme le début d'un renouveau. ■

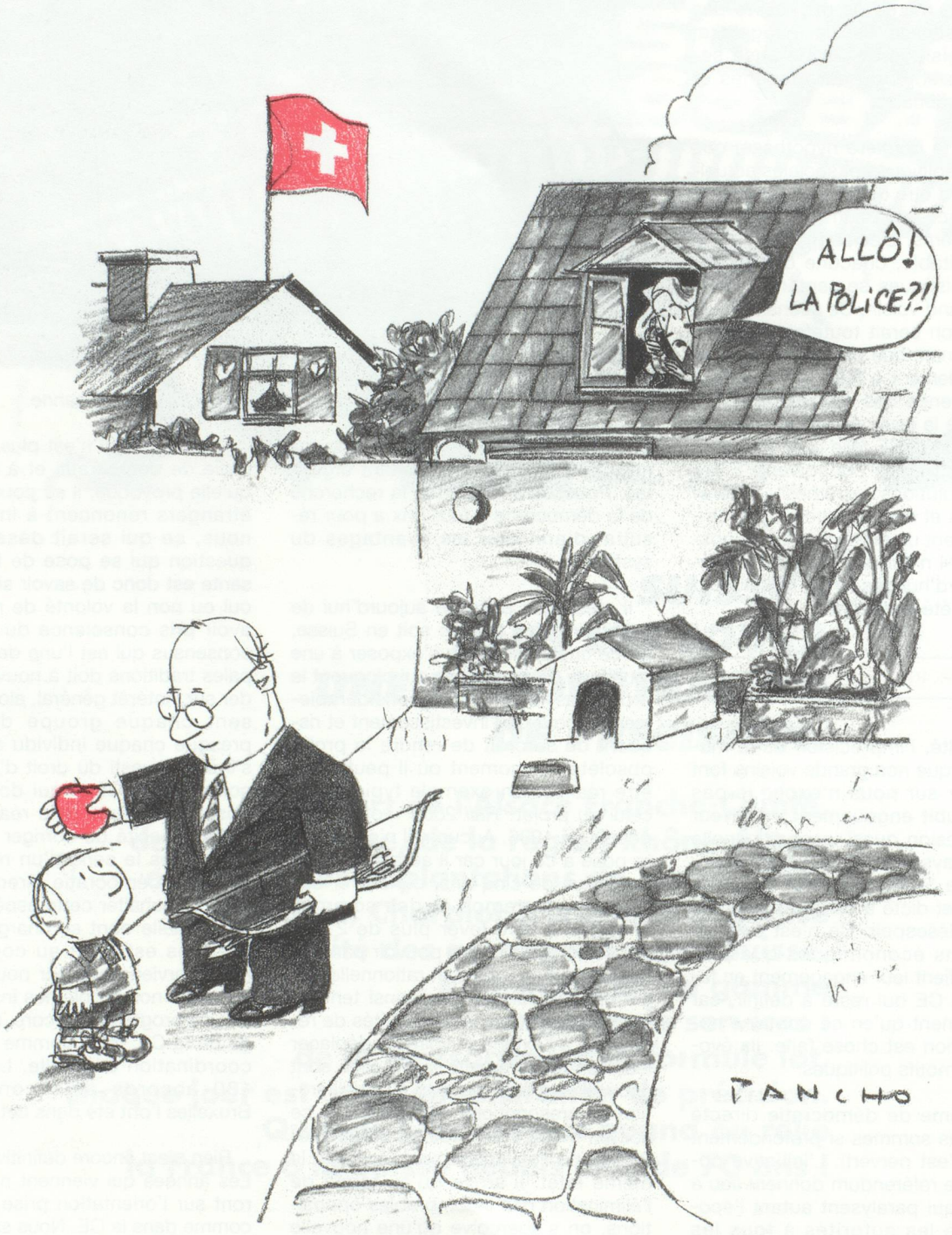
ALLÔ!
LA POLICE?!
PANCHO